



Le présent document propose les principaux extraits des différentes sections du *Plan budgétaire du Québec* qui sont d'intérêts pour l'industrie de l'aluminium et les secteurs d'activité qui y sont liés tels que bâtiments et construction, transport, infrastructures et ouvrages d'art, R-D, valorisation et recyclage, etc.

Vous pouvez consulter la version intégrale du [Plan budgétaire 2022-2023](#) sur le site du ministère des Finances.

Budget du Québec 2022-2023

Faits saillants du Plan budgétaire 2022-2023

- ▶ Le PIB réel s'est accru de 6,3 %, après avoir enregistré un recul de 5,5 % en 2020. (page A.3)
- ▶ La progression de l'activité économique devrait atteindre 2,7 % en 2022 et revenir à 2,0 % en 2023 au Québec. (page A.3)
- ▶ Conscient du fait que la rareté de main-d'œuvre est un frein à la croissance économique et à l'enrichissement des Québécois, des investissements de 2,8 G\$ sont prévus en éducation et en enseignement supérieur. (page A.4)
- ▶ Des investissements **de 4,2 G\$ sont prévus pour stimuler la croissance économique.** (page A.4)
- ▶ Le gouvernement prévoit de nouveaux investissements de 357 M\$ pour appuyer la valorisation des milieux contaminés par l'amiante et la réhabilitation de terrains, pour stimuler la transition énergétique et **pour soutenir les pratiques durables.** (page A.5)

Effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prévisions économiques (page A.6)

- ▶ Sur la base des informations disponibles le 1^{er} mars 2022, la **croissance économique mondiale a été révisée à la baisse d'environ 0,4 point de pourcentage.**
- ▶ **La guerre en Ukraine a poussé les prix de l'énergie et des autres matières premières à la hausse,** ce qui aggravera les pressions inflationnistes déjà présentes.
 - La Russie produit des métaux industriels, tels que l'aluminium et le nickel, qui sont importants pour le secteur industriel, dont l'automobile (page H.45)

Hausse du coût de la vie (page A.10)

- ▶ 634 M\$ pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable ainsi que pour **améliorer la qualité des logements existants.** Ces investissements permettront entre autres de construire environ 1000 nouvelles unités de logement abordable.

Stimuler la croissance économique (page A.13)

Le gouvernement annonce de nouvelles initiatives totalisant près **de 4,2 G\$ d'ici 2026-2027 pour stimuler la croissance économique,** soit :

- ▶ 2,2 G\$ pour accroître la **productivité de l'économie québécoise,** notamment pour la nouvelle Stratégie québécoise de recherche et d'innovation 2022-2027;
- ▶ 290 M\$ pour renforcer **l'intégration en emploi des personnes immigrantes;**
- ▶ 1,5 G\$ pour appuyer le **développement économique des régions.**

Le Québec affiche une performance exceptionnelle (page A. 17)

- ▶ Au Québec, la progression de l'activité économique devrait atteindre 2,7 % en 2022 et 2,0 % en 2023. Au Canada, des hausses de 3,8 % en 2022 et de 2,6 % en 2023 sont prévues, alors qu'aux États-Unis, des augmentations respectives de 3,6 % et de 2,4 % sont attendues.

Hausse de l'activité économique soutenue par la demande intérieure en 2022 et en 2023

(page A. 18)

La demande intérieure demeurera un appui solide à l'activité économique.

- ▶ La croissance des investissements non résidentiels s'accélénera. Les pressions sur les capacités de production conjuguées à la rareté de main-d'œuvre **inciteront les entreprises à mettre en œuvre leurs projets d'investissement.**
- ▶ Les **gouvernements continueront d'appuyer l'activité économique.**

Les exportations tireront profit d'une demande extérieure soutenue, notamment de la poursuite de la croissance économique aux États-Unis. De leur côté, les importations seront portées par la vigueur de la demande intérieure. Toutefois, les perturbations des chaînes de production et l'invasion de l'Ukraine par la Russie pourraient limiter la croissance des échanges commerciaux mondiaux au cours des prochains trimestres.

Forte reprise de l'économie amène des revenus additionnels (page A. 19)

- ▶ Le **PIB nominal a été révisé à la hausse** de 5,3 points de pourcentage, pour s'établir à 11,3 %, contre 6,0 % en mars dernier.
- ▶ L'excédent d'exploitation net des sociétés a été révisé à la hausse de 10,2 points de pourcentage, passant de 2,2 % à 12,4 %.
- ▶ Les **salaires et traitements ont été révisés à la hausse de 3,6 points de pourcentage**, passant de 6,0 % à 9,6 %.
- ▶ La consommation, excluant les produits alimentaires et le logement, a été révisée à la hausse de 2,9 points de pourcentage, passant de 8,3 % à 11,2 %.
- ▶ La **bonne tenue de l'activité économique en 2021 a un effet positif important sur les revenus autonomes**, lesquels sont révisés à la hausse de 9,4 G\$ en 2021-2022.

En particulier, les **impôts des sociétés sont révisés à la hausse de 4,0 G\$**, alors que l'impôt des particuliers est révisé à la hausse de 3,2 G\$.

Augmentation des investissements dans les infrastructures publiques (page A. 24)

Les besoins du Québec en matière d'infrastructures publiques sont importants. Dans le but d'y répondre, le gouvernement annonce **un rehaussement de 7,5 G\$ sur 10 ans** du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2022-2032.

- ▶ **Le Plan québécois des infrastructures 2022-2032 est ainsi porté à 142,5 G\$,** soit un peu plus de 14 G\$ par année en moyenne (page I. 55)

Le PQI 2022-2032 accorde des sommes considérables en santé et services sociaux (22,8 G\$), en éducation et en enseignement supérieur (28,3 G\$), pour le transport collectif (14,7 G\$) et pour maintenir le réseau routier en bon état (30,7 G\$).

Accroître l'offre de logements sociaux et abordables (page B.14)

Le gouvernement souhaite venir en aide aux ménages à faible revenu ou à revenu modeste à la recherche d'un logement répondant à leurs besoins. À cet égard, une somme de 416,1 M\$ d'ici 2026-2027 est prévue afin d'accroître l'offre de logements sociaux et abordables, notamment :

- ▶ **100,0 M\$ pour construire environ 1000 unités additionnelles** du Programme d'habitation abordable Québec;

Améliorer la qualité des logements au Québec (page B.22)

En plus d'augmenter l'offre de logements par la réalisation de nouveaux logements sociaux et abordables, le gouvernement désire également assurer la préservation des logements existants, qu'ils soient publics ou privés.

- ▶ 165,2 M\$ pour améliorer l'habitation des Québécois à travers différents **programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ)**.

Améliorer l'habitation des Québécois (page B.23)

Le gouvernement annonce une somme de **165,2 M\$ pour la poursuite des programmes d'adaptation et de rénovation domiciliaires de la Société d'habitation du Québec (SHQ)**. Sur ce total, le gouvernement prévoit notamment :

- ▶ **33,0 M\$ pour le programme Rénovation Québec**, pour appuyer financièrement les municipalités qui veulent se doter de programmes visant la rénovation de logements dans des secteurs résidentiels dévitalisés;
- ▶ **6,0 M\$ pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement**, qui vient en aide aux organismes à but non lucratif responsables d'établissements destinés aux femmes et aux jeunes de 28 ans ou moins qui sont victimes de violence familiale.

Améliorer les infrastructures en santé et services sociaux (page C.10)

Afin d'offrir à tous les Québécois des installations modernes, des équipements adaptés et un accès à des établissements de soins de santé de qualité, le Plan québécois des infrastructures 2022-2032 prévoit des **investissements de 22,8 G\$** pour le secteur de la santé et des services sociaux.

- ▶ La portion des investissements destinés à maintenir en bon état les infrastructures actuelles représente 47 % des montants, alors que celle **consacrée à de nouvelles infrastructures en soutien au développement en représente 53 %**.

Les investissements serviront à construire, réaménager et mettre à niveau des établissements de santé et de services sociaux partout à travers le Québec. Cela comprend des hôpitaux, des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), des centres locaux de services communautaires et des centres de réadaptation ainsi que des maisons des aînés et des maisons alternatives.

Soutenir l'innovation et la recherche (pages E.10)

Afin d'appuyer l'enrichissement collectif du Québec, **le gouvernement prévoit 1,3 G\$** additionnels pour la mise en place de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI 2022-2027). Cette stratégie permettra notamment de :

- ▶ consolider l'excellence du Québec en recherche et en sciences;
- ▶ accroître la recherche collaborative et l'accès à des infrastructures de calibre mondial;
- ▶ **faciliter l'accès des entreprises à l'expertise, à l'accompagnement et au financement** offerts par les acteurs clés de la recherche et de l'innovation;
- ▶ **valoriser les résultats de la recherche et d'en accroître les retombées**;
- ▶ soutenir l'entrepreneuriat technologique innovant;
- ▶ stimuler l'investissement, la commercialisation des innovations et le déploiement de nouvelles zones d'innovations.

De plus, **une enveloppe de 600 M\$ sera consacrée à soutenir la création et à propulser la croissance d'entreprises innovantes** : 500 M\$ réservés à des fonds de capital d'investissement et 100 M\$ pour le Programme Impulsion PME.

Aides fiscales importantes en appui à l'action gouvernementale pour la recherche et l'innovation

(pages E.13)

Le gouvernement du Québec accorde d'importantes aides fiscales aux entreprises. Ces mesures représentent un **appui additionnel de près de 3 G\$** à la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027.

- ▶ Les **crédits d'impôt à la R-D offriront un soutien de plus de 2,7 G\$ aux entreprises** du Québec au cours de la période 2022-2027 et bénéficieront à environ 4000 entreprises annuellement.
- ▶ Les **congés d'impôt pour les chercheurs et les experts étrangers représenteront un appui de 56 M\$** au cours de la période 2022-2027 et permettront d'attirer et de retenir au Québec environ 500 chercheurs ou experts par année.
- ▶ La déduction incitative pour la commercialisation des innovations représentera une **baisse du fardeau fiscal de 176 M\$** au cours de la période 2022-2027 et bénéficiera, à terme, à plus de 300 entreprises annuellement.

Poursuivre le virage numérique (pages E.22)

Le gouvernement a mis en place l'Offensive de transformation numérique pour soutenir de nombreux organismes et entreprises de différents secteurs de l'économie québécoise.

- ▶ Le gouvernement prévoit **60 M\$ supplémentaires sur deux ans pour accélérer le virage numérique** et accroître la productivité et la création de richesse au Québec.

Stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations (pages E.27)

Afin de stimuler l'investissement en nouvelles technologies, l'entrepreneuriat et les exportations, le gouvernement prévoit **224,2 M\$** pour :

- ▶ accélérer **l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises**;
- ▶ contribuer au **dynamisme entrepreneurial**;
- ▶ accroître les **exportations et promouvoir les atouts du Québec**.

Accélérer l'acquisition des nouvelles technologies par les entreprises (pages E.28)

Depuis mars 2020, le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) encourage les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir de nouvelles technologies.

Pour encourager les entreprises à accélérer ou à bonifier leurs projets d'investissement dans les nouvelles technologies, le gouvernement a annoncé que **les taux du C3i seraient doublés** pour les **biens acquis avant le 1^{er} janvier 2023**. Ainsi, les taux sont passés :

- ▶ de 10 % à 20 % pour les investissements réalisés dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;
- ▶ de 20 % à 40 % pour les investissements réalisés dans les territoires confrontés à une faible vitalité économique;
- ▶ de 15 % à 30 % pour les investissements réalisés dans un autre territoire ou une autre région.

Le gouvernement annonce la prolongation de la bonification temporaire des taux du C3i pour une année, soit pour les **biens acquis avant le 1^{er} janvier 2024**. Cette initiative procurera **plus de 155 M\$ de liquidités additionnelles à plus de 10 000 entreprises d'ici 2026-2027**.

Contribuer au dynamisme entrepreneurial (pages E.29)

Pour appuyer l'entrepreneuriat, le gouvernement prévoit **57,5 M\$ supplémentaires sur trois ans pour la mise en place du futur plan en entrepreneuriat**, afin de :

- ▶ bien outiller les entrepreneurs et de développer les compétences entrepreneuriales;
- ▶ mettre en place un environnement d'affaires propice au démarrage, à la croissance et à la pérennité des entreprises.

De plus, une **enveloppe de 20 M\$ est prévue pour recapitaliser le Fonds de transfert d'entreprise du Québec**, qui offre du financement adapté aux situations de transfert d'entreprise.

Accroître les exportations et promouvoir les atouts du Québec (pages E.32)

Des **investissements de 11 M\$ sont prévus sur trois ans afin de réussir la relance par l'augmentation des exportations et la promotion des atouts du Québec** comme facteurs d'attractivité. Ces nouvelles initiatives permettront de bonifier les actions déployées dans le cadre du Plan d'action pour la relance des exportations, annoncé en mars 2021.

- ▶ Ce plan est doté d'une **enveloppe de 503 M\$ sur cinq ans et vise notamment à propulser les exportations du Québec** dans une nouvelle phase de croissance afin que leur valeur atteigne 50 % du PIB. Ce plan met notamment **à la disposition des exportateurs une aide financière ainsi qu'un accompagnement-conseil personnalisé**.

Favoriser l'attraction de personnes immigrantes en région (page E.33)

La rareté de main-d'œuvre limite le développement économique de certaines régions. L'attraction et la rétention de personnes immigrantes permettent de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises y étant établies.

- ▶ Le gouvernement prévoit **80 M\$ sur quatre ans** pour réduire les frais de scolarité exigés aux étudiants étrangers.

Accélérer le traitement des demandes d'immigration (page E.37)

Le gouvernement souhaite accélérer le traitement des demandes d'immigration, dont le nombre a augmenté de façon importante au cours des dernières années.

- ▶ Le gouvernement prévoit **11,9 M\$ sur cinq ans pour se doter des effectifs nécessaires au traitement du nombre accru de demandes**, tout en s'assurant de l'intégrité des processus.

Investir dans les infrastructures régionales de transport terrestre (page E.40)

Le développement des infrastructures régionales de transport terrestre accroît la capacité des entreprises en région à contribuer à la prospérité économique du Québec.

- ▶ Le gouvernement prévoit **114,2 M\$ afin d'investir dans des projets d'infrastructures régionales de transport terrestre**.

Favoriser la vitalité économique des régions (page E.41)

Le gouvernement prévoit **65,7 M\$ sur cinq ans** notamment pour :

- ▶ **accélérer le développement économique** dans l'ensemble du Québec
 - offrir du **soutien supplémentaire au développement de la filière batterie** en accordant les ressources nécessaires pour réaliser les évaluations et les analyses requises pour l'obtention d'autorisations environnementales (page E.43)
- ▶ **encourager la production québécoise et l'achat local**
 - renforcer les chaînes d'approvisionnement du Québec (page E.43)
- ▶ maximiser le potentiel international des régions et des partenaires au Québec.

Investir dans les établissements de la Sépaq (page E.57)

- ▶ Le gouvernement prévoit des **investissements additionnels de 36,1 M\$** pour assurer, notamment, le remplacement des unités d'hébergement en fin de vie, l'entretien du réseau routier, l'aménagement de secteurs de camping et la réfection des infrastructures de traitement des eaux usées.

Consolider le réseau des parcs régionaux (page E.57)

- ▶ Le gouvernement prévoit 8 M\$ notamment pour la restauration de milieux naturels, la réalisation d'études, l'évaluation des coûts d'aménagement et **l'aménagement d'infrastructures** pour assurer la sécurité des lieux.

Approche équilibrée en matière d'allocation gratuite pour les grandes entreprises industrielles (page F.9)

Le SPEDE (système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre) permet aux grandes entreprises industrielles exposées à la concurrence internationale de recevoir une allocation gratuite d'unités d'émission de GES. Le gouvernement du Québec publiera prochainement, pour consultation publique, les règles envisagées d'allocation gratuite d'unités d'émission pour la période 2024-2030.

- ▶ Un des points centraux de l'approche concernera la **réduction de l'allocation gratuite d'unités d'émission aux grandes entreprises industrielles** et la mise en consigne, au nom de ces entreprises, d'une partie des unités réduites, et ce, afin de financer leur transition climatique.